



Liberté • Egalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 21 février 2011

## Communiqué de presse

### PRODUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX : UN EFFORT CONTINU DE L'ETAT DANS LA REGION NORD-PAS-DE-CALAIS POUR REpondre AUX BESOINS DES ZONES TENDUES



Jean-Michel Bérard, préfet de la région Nord-Pas-de-Calais a présidé, ce lundi 21 février 2011, le Comité régional de l'habitat (CRH) qui réunit l'ensemble des partenaires et financeurs du logement, services de l'Etat, représentants des collectivités locales, des professionnels et des associations. Il a entériné le bilan 2010 et la répartition 2011 des aides à la pierre dans la région Nord-Pas-de-Calais.

Dans un **contexte budgétaire contraint**, l'Etat poursuit son **intervention** en faveur du **développement de l'offre de logement social**, de la **rénovation de logements privés** et de la mise en œuvre la **politique du « logement d'abord »** destinée à aider les ménages en difficulté à accéder à un logement pérenne.

Il consacrera ainsi, **en 2011, 56,5 millions d'euros d'aides directes à la production de logements locatifs sociaux** (18 millions d'euros) **et à l'amélioration du parc privé** (38,5 millions d'euros). Avec les **aides indirectes** et notamment fiscales, ce sont **plus de 200 millions d'euros** qui seront consacrés à la production de logements sociaux, **sans compter les aides à la personne**.

En dépit d'un recul de près de 28 % de la dotation régionale par rapport à 2010, cependant moindre qu'au niveau national (-31 %) hors Ile-de-France (-16 %), le **soutien à la production de logements sociaux** se poursuit **en 2011**, avec un **objectif de 6 180 nouveaux logements, dont 1 500 très sociaux**. Ils seront construits **en priorité** dans les territoires où les **difficultés pour se loger** sont les **plus fortes**, tout particulièrement dans la **métropole lilloise**. La **communauté urbaine de Lille** disposera ainsi de **9 millions d'euros** (contre 11 en 2010), représentant la moitié de la dotation régionale, contre 44 % en 2010 et 38 % en 2009. Le reste du département du Nord et le Pas-de-Calais disposeront respectivement de 23 % et de 27 % de la dotation régionale correspondant à la consommation des crédits 2010.

En **2010, 7 600 logements sociaux ont été financés** dans la région, comme en 2009, niveau le plus élevé depuis 10 ans. Avec **1 700 logements très sociaux**, une priorité forte a été donnée aux populations les plus fragiles et prioritaires dans la mise en œuvre du droit au logement opposable (Dalo).

Par ailleurs, **6 000 logements privés** ont fait l'objet d'une **aide à la réhabilitation de l'Agence nationale de l'habitat** (Anah) en 2010, pour près de **36 millions d'euros**. Les interventions ont porté en priorité sur la **lutte contre l'habitat indigne** et le traitement de **l'amélioration thermique** ou de **l'adaptation au handicap et au vieillissement** ciblant plus spécifiquement les **propriétaires occupants modestes**.

**En 2011**, ces priorités seront reconduites. **7 millions d'euros** seront consacrés au **lancement du programme national de lutte contre la précarité énergétique « Habiter Mieux »**. Il doit permettre d'**aider 3 500 propriétaires occupants modestes** à réaliser les travaux qui leur permettront d'**améliorer de 25 % la performance énergétique** de leur logement et de mieux **maîtriser leurs dépenses d'énergie**. Ces propriétaires bénéficieront d'un accompagnement personnalisé pour conduire leur projet.

Bureau de la communication interministérielle | 03 20 30 52 50 | [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

Préfecture de la région Nord-Pas-de-Calais  
12-14, rue Jean sans Peur - 59039 LILLE CEDEX  
Tél : 03 20 30 59 59 - Fax : 03 20 30 56 02 - [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)